



Assemblée générale

Distr. limitée
5 mars 2018
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale sur un instrument
international juridiquement contraignant
se rapportant à la Convention des Nations Unies
sur le droit de la mer et portant sur la conservation
et l'utilisation durable de la biodiversité marine
des zones ne relevant pas de la juridiction nationale**
Réunion d'organisation

New York, 16-18 avril 2018

Organisation provisoire des travaux*

Lundi 16 avril 2018

10 heures-13 heures

Ouverture de la réunion (point 1)

Élection du président (point 2)

Adoption de l'ordre du jour (point 3)

Organisation des travaux (point 4)

Nomination des membres de la Commission de
vérification des pouvoirs (point 5)

Déclarations d'ordre général (point 6)

15 heures-18 heures

Point 6 (*suite*)

Questions d'organisation (point 7)

a) Ordre du jour provisoire de la première session de
la conférence

b) Proposition d'organisation des travaux de la
première session de la conférence

Mardi 17 avril 2018

10 heures-13 heures

Point 7 (*suite*)

c) Règlement intérieur provisoire de la conférence

* Le présent document a été soumis après la date limite afin de permettre à la Présidente désignée, nommée par le Président de l'Assemblée générale le 14 février 2018, de l'établir.



15 heures-18 heures

Point 7 (*suite*)

d) Élaboration d'un avant-projet de l'instrument

Mercredi 18 avril 2018

10 heures-13 heures

Point 7 d) (*suite*)

15 heures-18 heures

Point 7 d) (*suite*)

Questions diverses (point 8)

Clôture de la réunion (point 9)
